

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
VENDREDI 14 FEVRIER 2025

RAPPORT ANNUEL 2023/2024





RAPPORT ANNUEL 2023-2024– Assemblée Générale Ordinaire du 14/02/2025



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Présentation : Frédéric CESARO

Avant de vous présenter mon rapport moral, permettez-moi de vous remercier pour votre confiance renouveler le 16 juin 2024, en choisissant de m'élire à nouveau Président de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine.

1. LA LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE AQUITAINE :

Suite à la dissolution définitive des ZID en tant qu'association, la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine se compose donc aujourd'hui de 12 départements constitués en Comités Départementaux à l'exception de la Creuse rattachée officiellement à la Haute Vienne pour ce qui est des actions.

Avec une superficie de plus de 84 000 km², c'est la Région la plus étendue de France.

Pour rappel, chaque organe déconcentré (Comités départementaux et Ligues Régionales) s'inscrit dans le cadre d'une convention avec la Fédération. C'est la fédération qui fixe annuellement les missions de ses organes déconcentrés. Les missions des Comités Départementaux et des Ligues régionales sont différentes. Chaque organe déconcentré de la FFK est totalement indépendant dans sa gestion et rend compte directement à la Fédération. De ce fait il est important de souligner et comprendre qu'un organe déconcentré n'a pas pour vocation de subventionner ou financer un autre organe déconcentré, c'est le rôle de la Fédération.

Toutefois, et ce, dans l'intérêt général des licenciés, des actions ou des manifestations communes peuvent être organisées conjointement entre département et région, ce qui est souvent le cas en Nouvelle Aquitaine.

Rappel des principales missions de la Ligue Régionale :

- Organiser, contrôler et développer la pratique du Karaté et des D.A
- Diriger et coordonner l'activité des clubs affiliés à la FFKDA et des licenciés
- Organisation de compétitions officielles qualificatives Coupes et Championnats
- Support aux Comités Départementaux en cas de besoin pour pallier un manque ou une défaillance sur demande uniquement (administratif, arbitrage, organisation, équipement, formation dirigeants, soutien aux clubs et soutien au licenciés).
- Organisation des passages de grades 5eme DAN et relais pour les passages 1,2,3 et 4eme DAN en support des départements qui se déclarent non compétents.
- Organisation d'entraînements régionaux réguliers KATA et COMBATS, détection et accompagnement pour le haut niveau.
- Accompagnement aux compétitions nationales, aide et support aux clubs et/ou compétiteurs qui en font la demande.

Toutes les missions de la Ligue ont été entièrement remplies dans un excellent état d'esprit, une excellente cohésion de groupe et une belle dynamique qui fait de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine une référence reconnue au niveau national.



Plus de détails lors de la présentation du rapport d'activité par le secrétaire général Stéphane Guillaud et l'intervention du directeur technique Ludovic Cacheux.

2. SITUATION IMMOBILIERE :

La Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine possède ses propres locaux à Talence (33) au 11 Rue El Alamein, d'une surface de 112m² et 366m² de terrain sur lequel se trouve également un garage. Ce patrimoine acheté au prix de 2000€/m² et entièrement auto financé en 2014 constitue un excellent investissement. La valeur de ce bien immobilier est aujourd'hui estimé à environ 500 000€.

Malheureusement, ces locaux vieillissent plutôt mal. Aucuns travaux n'ont été réalisés depuis son acquisition à l'exception de la partie bureaux du RDC. Aussi, nous devons envisager des travaux d'isolation et de chauffage avant la fin de l'année 2025 qui permettront d'assainir le bâtiment. Ces travaux ne nécessitant pas obligatoirement de recours à un emprunt bancaire pour leur réalisation, la décision sera prise en Comité Directeur en fonction du montant des devis qui nous seront présentés.

3. ASSEMBLEES GENERALES DES LIGUES REGIONALES

Depuis l'adoption des nouveaux statuts des Ligues Régionales, et plus particulièrement le 25 novembre 2022 en ce qui concerne la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine, les assemblées générales de la Ligue Régionale (ordinaires, extraordinaires et électives) se composent comme aujourd'hui, des représentants légaux des clubs membres de la Ligue Régionale comme défini dans les Statuts (cf Article 3) et non plus des représentants des clubs élus dans les Comités Départementaux. Le représentant du club est son Président. Toutefois en cas d'indisponibilité, le Président et uniquement lui, peut mandater un autre licencié de son club afin de pouvoir le représenter en l'assemblée générale. Seule la présence physique est admise, le vote par procuration n'est pas admis.

4. ETAT DES LICENCES

Le nombre de licences sur la saison 2023-2024 connaît une légère augmentation de 3% et se porte à 17 514 contre 17 328 en 2022-2023.

Le nombre de club reste stable avec environ 360 clubs actifs.

Pour ce qui est des disciplines associées au 31 aout 2024.

- Krav Maga 1485 licences (+123)
- Karate Full Contact 882 licences (-156)
- Wushu 789 licences (+0)
- AMV 704 licences (+89)
- Body Karaté 561 licences (-44)
- Karate Mix 539 licences (+124)
- Yoseikan Budo 488 licences (+22)
- Karaté Jutsu 338 licences (+0)
- Karaté Contact 277 licences (-61)



5. COTISATION FÉDÉRALE

Depuis la saison 2023-2024 et à leur demande, ce sont les comités départementaux qui appellent et collectent la cotisation fédérale auprès des clubs et non plus la Ligue Régionale. Le montant de la cotisation Fédérale de 250€ maximum encaissé par les départements est ensuite reversé à hauteur de 50% à la Ligue Régionale.

Les départements dans leur majorité au niveau national ont demandé la responsabilité de l'appel des cotisations fédérales en "Prétextant" être plus près des clubs que la ligue régionale. Résultat réaliste et sans appel en Nouvelle Aquitaine, diminution des montants encaissés !!!

Précision Importante : un club n'étant pas à jour de sa cotisation fédérale le jour de l'assemblée générale de la Ligue Régionale n'y a pas droit de vote et ne peut prétendre à aucune aide de la part d'un organe déconcentré.

6. SITUATION FINANCIERE

Comme vous avez pu le constater sur le bilan financier qui vous a été transmis, arrêté au 31 août 2024 et établi par l'expert-comptable, la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine présente un résultat de -40 787 euros pour la saison 2023-2024.

Ce résultat s'explique cette saison encore par le non-versement de subventions par la Fédération. Suite à la dissolution des ZID, les fonds de réserve sont remontés à la Fédération et n'ont pas été reversés à la Ligue comme initialement prévu.

Le Budget Prévisionnel pour la saison 2023-2024 présenté et voté en AG était de 183 750€ et nous clôturons la saison 2023-2024 avec un budget arrêté à 182 581€ soit une différence de seulement 1 169€. Ceci démontre une excellente maîtrise du budget de ses dirigeants.

Quelques Chiffres arrêtés au 31 août pour les 5 dernières saisons :

- 2019-2020 : résultat comptable +48 522 € / Fonds de réserve : 463 957€
- 2020-2021 : résultat comptable -42 927€ / Fonds de réserve : 400 786€
- 2021-2022 : résultat comptable -118 318€ / Fonds de réserve : 292 774€
- 2022-2023 : résultat comptable -82 613€ / Fonds de réserve : 224 862€
- 2023-2024 : résultat comptable -40 787€ / Fonds de réserve : 193 289€

Subventions ANS et Conseil Régional :

Permettez-moi de remercier Stéphane Guillaud notre Secrétaire Général et Ludovic Cacheux notre DTR pour l'excellent travail réalisé et la qualité des dossiers de demandes de subvention présentés.

En effet, nous avons bénéficié pour la saison 2023-2024 :

- ANS : 17 000€ au lieu de 4000€ la saison précédente
- Conseil Régional : 9 500€ au lieu de 8000€ la saison précédente.



7. BASE DE DONNES FEDERALES (RAPPEL)

Mise en production début 2023 par la Fédération de la nouvelle base de données SIKADA (Système d'Information de Karaté et Disciplines Associées). La fédération a fait le choix de développer et gérer sa propre base de données en autonomie sans être tributaire d'un prestataire de service de plus en plus couteux.

Toutes les informations nécessaires concernant les données de clubs et de personnes sont impérativement renseignées de façon factuelle et correcte par les Présidents de clubs, détenteurs de codes d'accès personnels. Ce sont les représentants légaux des clubs qui ont la responsabilité de la saisie de données personnelles.

En application de la loi RGPD (Règlement Général de Protection des Données) AUCUN organe déconcentré ne peut modifier une donnée concernant un club et/ou une personne. Un Organe déconcentré peut uniquement consulter et extraire des données de la base SIKADA concernant les clubs et licenciés sur son territoire.

Un organe déconcentré de la Fédération, Comité Département ou Ligue Régionale, ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une information erronée figurant sur la base SIKADA comme par exemple une adresse mail. Aussi, il est très important pour tout représentant légal d'un club affilié à la fédération de bien vérifier les données qu'il intègre dans la base Fédérale.

8. SITE INTERNET (RAPPEL IMPORTANT)

Je me permets d'insister et je vous rappelle que Toutes les informations concernant la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine sont en accès libre sur son site internet et sont régulièrement mises à jour comme le calendrier par exemple. Aussi, je vous invite à le consulter régulièrement en cas de changements de dates, d'horaires ou de lieux.

En cas de doute vous pouvez toujours vous adresser au secrétariat de la Ligue Régionale par mail ou par téléphone.

9. LES PROJETS ET REALISATIONS :

Pendant la saison 2023-2024 nous n'avons cessé de travailler sur des projets ambitieux et innovants qui pour certains ont pu être mis en place dès cette saison et d'autres devraient aboutir dans les prochains mois.

- Mise en place d'une structure régionalisée (septembre 2024)
- Accompagnement des compétiteurs aux Youth League
- Ouverture d'un Pôle Espoir au Creps de Talence (septembre 2025)

Concernant ces actions, je laisse Ludovic CACHEUX vous les présenter plus en détail lors de son rapport.



10. QUELQUES DATES

- 12 octobre 2024 : Monica ARZUMIAN Championne du Monde Junior -59kg
- 12 décembre 2024 : Bruno VERFAILLIE élu Président de la FFK
- 12 décembre 2024 : Christine CESARO et Frédéric CESARO élus au CA de la FFK
- 4 janvier 2025 : Frederic CESARO élu Vice-Président de la FFK
- 7 février 2025 : Maxence JAMBART, première compétition Internationale Championnats d'Europe
- 9 février 2025 : Monica ARZUMIAN Championne d'Europe Junior -59kg

Un grand merci à tous ceux qui œuvrent pour notre région, les élus de la Ligue Régionale, toute l'équipe de l'ETR et les Présidents de département.

Je remercie tout particulièrement ceux avec qui je suis en contact permanent : Evelyne GOMINET notre Secrétaire "tout terrain", Stéphane GUILLAUD notre Secrétaire Général, Ivan COMET notre Trésorier, Laurie THIEBAUT et Julien VIGNAUD.

Bien sur ma "Dream Team" Sébastien CASTRO MORENO et Ludovic CACHEUX

Sans oublier Franck BISSON qui nous rejoint plus officiellement.

Et surtout mon épouse Christine CESARO qui m'accompagne au quotidien et me supporte dans tous les sens du terme.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Présentation : Stéphane GUILLAUD

Les activités de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine ont été gérées tout au long de la saison 2023 – 2024 par une équipe constituée des élus, de la direction technique et du secrétariat administratif, qui travaillent en étroite collaboration afin d'assurer la meilleure qualité de service possible aux licenciés, aux clubs et aux organes déconcentrés.

1 - ORGANISATION GENERALE

Pour cette saison 2023 – 2024, le comité directeur de notre Ligue était composé de :

Le bureau exécutif :

- Président : Frédéric CESARO
- Secrétaire Général : Stéphane GUILLAUD
- Trésorier Général : Yvan COMET

Les membres du comité directeur :

- France BRESSY
- Valérie TAUNAY
- Frédérique VITRAC
- Michel BEZOT
- Christian LESPINASSE
- Hassan MASTASS
- Georges MECHAIN
- Janick POUPEE
- Loïc VAREZ

Les élus se sont réunis à 4 reprises : 03/10/2023, 27/12/2023, 30/04/2024, 02/07/2024.

A l'initiative du président de la Ligue, Monsieur Frédéric CESARO et en qualité de secrétaire général, j'étais chargé du suivi de l'organisation et de la mise en place, des actions de la Ligue. Les dossiers de demande de subvention ont été établis en concertation avec le Président, le Directeur Technique Régional (DTR), Ludovic CACHEUX et moi-même.

Le président élabore avec le DTR la politique sportive de la Ligue.

Pour mettre en œuvre les actions le DTR est entouré d'une équipe technique composée

Pour l'arbitrage :

- Moïse MORALES : Responsable Régional de l'Arbitrage Karaté
- Eric LABBE : Référent régional Arbitrage Karaté Contact et Full Contact

Pour le Karaté Sportif:

- Sébastien CASTRO MORENO : Entraîneur Régional Combat
- Julien VIGNAUD : Entraîneur Régional Kata

Pour les disciplines associées: le DTR pouvait s'appuyer sur les Responsables Techniques Régionaux (RTR) :

- Sébastien RIBO : RTR KRAV MAGA
- Fabrice ROUGIER : RTR YOSEIKAN
- Stéphane ARTAUD : RTR AMV
- Rémi GRELLIER : RTR WUSHU

L'accueil téléphonique et du public était assuré 5 jours par semaine par Mme Evelyne GOMINET, secrétaire administrative. Au-delà de l'accueil elle a assuré tout le suivi administratif de la Ligue, la préparation et le suivi des compétitions, des passages de grade, la communication (Internet et Facebook) ainsi que la saisie comptable en lien régulier avec le cabinet d'expertise comptable AJ3C et plus particulièrement avec Mme Jocelyne COYOS, expert-comptable.

2 – LES LICENCES

Au 31/08/2024 la ligue comptait 17 514 licences soit une augmentation de 3% par rapport à la saison précédente. Les licences étaient réparties dans 356 clubs actifs.

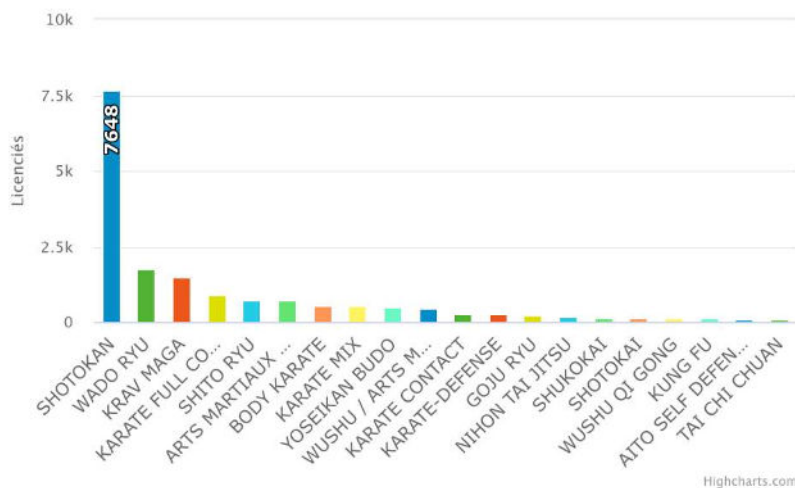
Statistiques licences par saison



Saison 2020/2021 = 11 496 licences
 Saison 2021/2022 = 15 246 licences
 Saison 2022/2023 = 17328 licences
 Saison 2023/2024 = 17514 licences

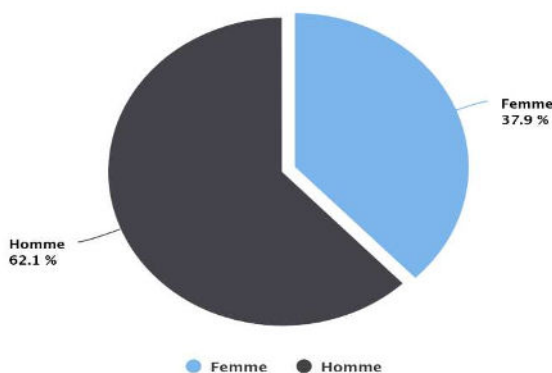
Highcharts.com

Répartition des licences par activité (top 20)



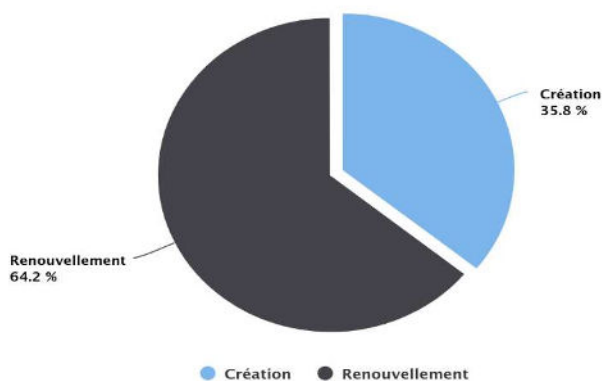
Karaté Do = 12118
 Krav Maga = 1485
 Karaté Full Contact = 882
 Wushu = 789
 AMV = 704
 Body Karaté = 561
 Yoseikan Budo = 488
 Karaté Mix = 539
 Karaté Jutsu = 338
 Karaté Contact = 277

Répartition des licences – Homme/Femme



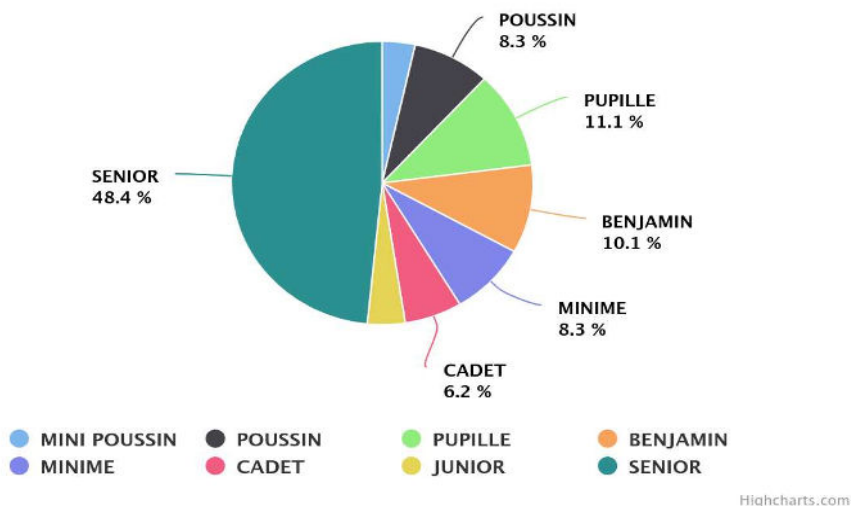
Femmes = 6444
 Hommes = 11070

Répartition des licences – Création/Renouvellement

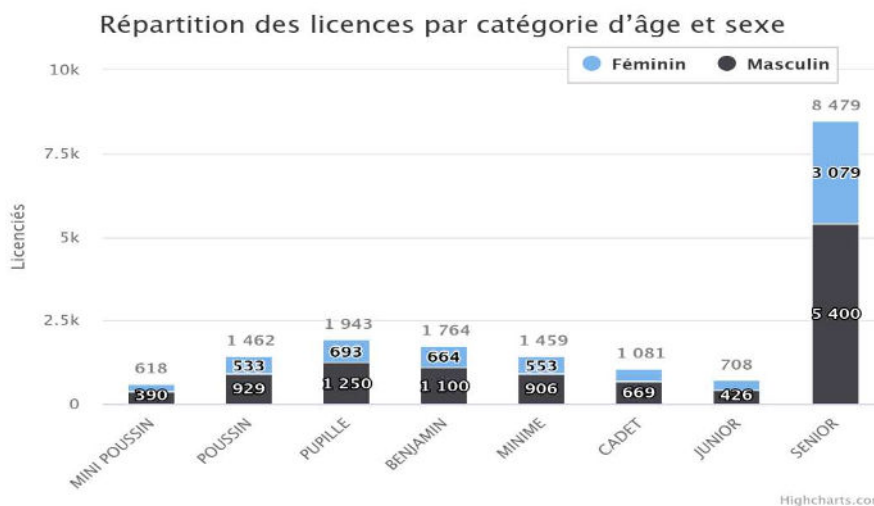


Création = 6273
 Renouvellement = 11241

Répartition des licences par catégorie d'âge



Mini Poussins = 618 licenciés / Poussins = 1462 licenciés
 - Pupilles = 1943 licenciés / Benjamins = 1764 licenciés
 - Minimes = 1459 licenciés / Cadets = 1081 licenciés
 Juniors = 708 licenciés / Séniors = 8479 licenciés



À titre d'information, au 31/01/2025 il y avait 16916 licences validées contre 16539 à cette même date pour 2023-2024

3- ENTRAINEMENTS ET COMPETITIONS

Les entraînements régionaux :

La ligue a organisé 6 entraînements pour la détection et le suivi des athlètes régionaux

- Entraînement KATA : le 30/09/2023, le 4/11/2023, le 21/01/2024,
- Entraînement COMBAT : le 1/10/2023, le 14/01/2024, le 02/03/2024, du 16 au 18/08/2024

L'organisation des compétitions

- La ligue a organisé 8 compétitions au cours de la saison 2023 -2024:
- Coupe LRNA SUD Karaté LIGHT CONTACT le 2/12/2023 au BOUSCAT (33) avec 99 participants
- Coupe LRNA Karaté LIGHT ET FULL CONTACT, le 21/01/2024 à POITIERS (86) avec 79 participants en LIGHT CONTACT et 11 en FULL CONTACT
- Coupe LRNA KATA / COMBAT - PUPILLE / BENJAMIN, les 3 et 4 /02/2024 au BOUSCAT (33) avec 95 participants en KATA et 247 en COMBAT
- Championnat LRNA KATA / COMBAT - M/C/J/S/V, les 10 et 11/02/2024 à BOE (47) avec 157 participants en KATA et 308 en COMBAT.
- Open LRNA KATA / COMBAT – PUPILLE / BENJAMIN, le 10/03/2024 au BOUSCAT (33) avec 15 participants en KATA et 34 en COMBAT
- TROPHEE DUANG BING / LUTTE CHINOISE / TUI SHOU pour les ARTS MARTIAUX CHINOIS, le 23/06/2024 au BOUSCAT (33)

Les déplacements sur les compétitions :

- Coupe des Pays de la Loire : 30/09 et 01/10/2023 – 27 compétiteurs de la LRNA
- Youth League de Venise du 7 au 10/12/2023 – 17 compétiteurs de la LRNA
- 3ème Tournoi de la Vienne les 2 et 3/03/2024 à POITIERS (86) avec 192 participants.
- Championnat de France des Ligues le 16/03/2024 à MARSEILLE (13) avec un superbe résultat de nos deux équipes (Féminine et Masculine) médaillées d'argent.



Afin d'encadrer les compétiteurs, le Président de la Ligue, le DTR et les entraîneurs régionaux se sont déplacés sur l'ensemble des compétitions nationales (coupes et championnats) ce qui a facilité l'émergence d'un collectif d'athlètes avec une belle dynamique de groupe et de bons résultats à l'échelon national.



4- ARBITRAGE

Participation de plusieurs jeunes de la Ligue au concours National des Jeunes Arbitres avec d'excellents résultats à la clé.

- Concours Jeunes Arbitres Kata le 13 et 14/04/2024 à CEYRAT (63) lors de la Coupe de France Kata Pupilles/Benjamins : 4 candidats/ 3 podiums
 - Catégorie Honneur (14/15 ans) : Maxence Jambart -3°
 - Catégorie Espoir (16/17 ans) : Ayanna Socolovert - 1°
Lauryne Jambart – 2°
- Concours Jeunes Arbitres Combat le 11 et 12/05/2024 à BOURG DE PEAGE (26) lors de la Coupe de France Benjamins : 5 candidats / 5 podiums
 - Catégorie Honneur (14/15 ans) : Elina Depuisset – 1°
Maxence Jambart – 2°
Manon Frances – 3°
 - Catégorie Espoir (16/17 ans) : Ayanna Socolovert - 1°
Lauryne Jambart – 3°

5 – LES PASSAGES DE GRADES

Deux passages de grades ont été organisés au cours de la saison, sous la responsabilité du président de la Commission Organisation Régional des Grades M. Frédéric CESARO et des responsables des grades des disciplines concernées :

- Responsable Régional des Grades KARATÉ : Serge FORSTIN
- Responsable Régional des Grades KRAV MAGA : Olivier CHRETIEN
- Responsables Régional des Grades AMV : Vivian LASJUNIES
- Responsable Régional des Grades YOSEIKAN : Jean Pierre PICHEREAU
- Responsable Régional des Grades WUSHU : Willy MANGIN

Les passages se sont déroulés le 17.12.2023 à BRUGES et le 30.06.2024 au BOUSCAT : 42 candidats

- 22 candidats au 2ème, 3ème et 5ème Dan Karaté Do / 12 Admis
- 11 candidats du 1er au 5ème Dan Krav Maga / 9 Admis
- 2 candidats au 5ème Dan Wushu / 2 Admis
- 2 candidats au 3ème Dan et 4ème Dan Yoseikan / 2 Admis
- 1 candidat au 3ème Dan Karaté Contact / 1 Admis
- 1 candidat au 2ème Dan Nihon Tai Jitsu / 1 Admis
- 2 candidats au 2ème et 3ème Dan Karate Défense / 2 Admis



6- LES STAGES

Organisation des stages :

- Stage KARATE SANTE : le 22/10/2023 à PARTHENAY (79)
- Stages KRAV MAGA : le 21/10/2023, le 27/01/2024 et le 6/04/2024 au BOUSCAT (33)
- Stages KARATE MIX : le 11/11/2023 et le 23/03/2024 au BOUSCAT (33)
- Stages YOSEIKAN BUDO : le 12/11/2023 au BOUSCAT (33) et le 4/02/2024 à BRUGES (33)
- Séminaire Arbitrage : le 1/10/2023 au BOUSCAT (33)
- Stage Arbitrage KARATE LIGHT et FULL CONTACT : le 5/11/2023 à BRUGES (33) et le 6/04/2024 au BOUSCAT (33)

Commission féminine :

Au sein du comité directeur Mme Frédérique VITRAC était plus particulièrement en charge de la commission féminine, avec des actions réalisées dans le cadre « OCTOBRE ROSE », par exemple.

7- CONCLUSION

Grâce à l'implication de tous les acteurs de la Ligue, la saison 2023-2024 a permis la mise en œuvre et la réalisation de toutes les missions qui lui incombent ainsi que la réalisation des projets qui lui sont propres.

Comme vous le savez, cette saison 2023 – 2024 s'est achevée par notre Assemblée Générale Elective du 16 juin 2024, avec la réélection de Mr Frédéric CESARO, en qualité de Président de notre Ligue. Il est accompagné d'une nouvelle équipe, qui sera présente sur mon rapport d'activités de la présente saison.

Dans l'intervalle, je vous remercie de votre attention, et vous souhaite une excellente fin de saison 2024 – 2025.



RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Présentation : Ivan COMET

Ce rapport constitue un compte rendu de l'activité de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine pour la saison 2023/2024 qui s'est achevée avec un résultat négatif de -40 787 euros.

Il expose successivement :

- Les faits marquants,
- Les ressources et les dépenses (compte de résultat),
- La situation patrimoniale à la clôture (bilan),
- Le budget prévisionnel 2024-2025

Ce document a pour objectif d'apporter des précisions nécessaires à la compréhension de l'activité de la Ligue d'un point de vue financier.

Les comptes de la saison ont été établis par un cabinet d'expertise comptable, ont été soumis à l'approbation du comité directeur de la Ligue et au contrôle des vérificateurs aux comptes.

1. FAITS ET ÉVÈNEMENTS MARQUANTS :

Mise en œuvre et réalisation de toutes les actions liées aux missions fédérales.

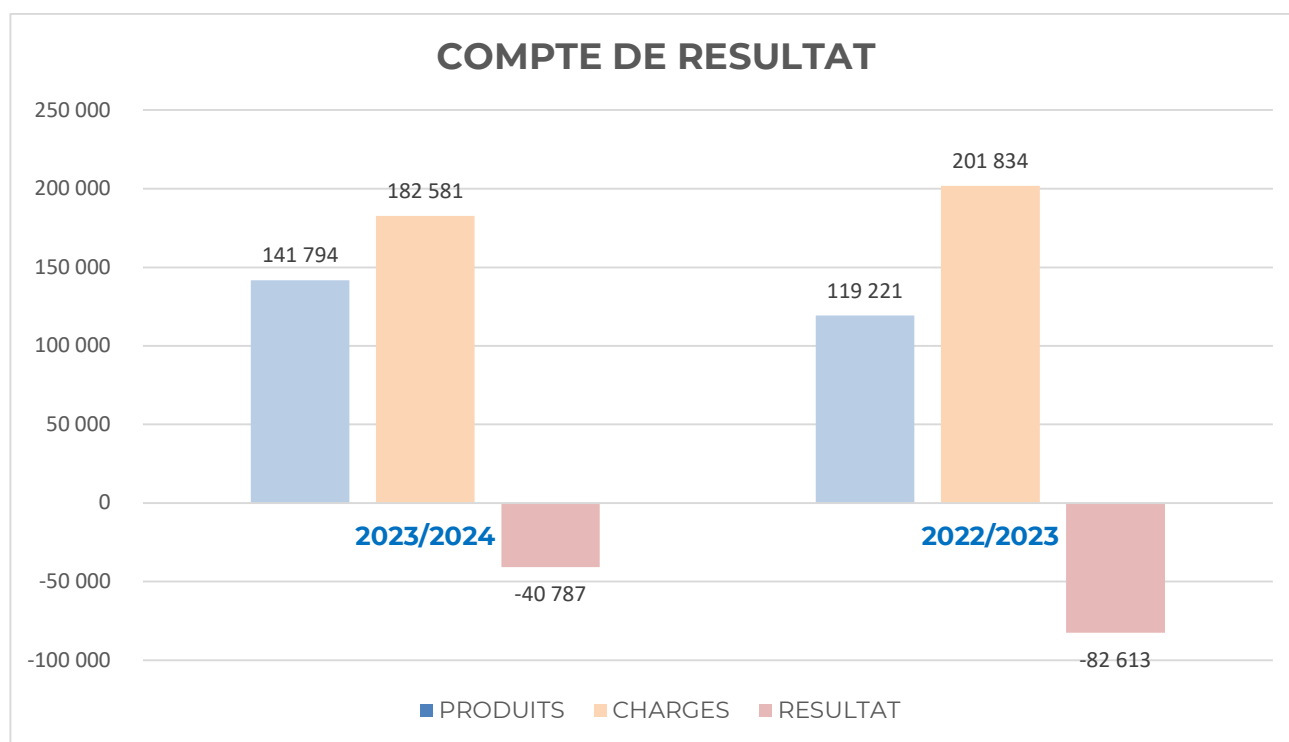
Mise en place des entraînements régionaux de détection et perfectionnement. Accompagnement tout au long de la saison des athlètes régionaux dans leur préparation et sur les différents sites de compétitions régionales, nationales et internationales avec la participation à la Youth League

Les cotisations fédérales sont désormais appelées par les Comités Départementaux qui reversent ensuite 50% de la somme à la Ligue.

Si les subventions fédérales sont en forte hausse, elles n'ont pas été à la hauteur du prévisionnel, puisque l'argent provenant de la dissolution des ZID qui devait être reversé à la Ligue sous forme de subvention fédérale exceptionnelle, est bien remonté à la Fédération mais n'a pas été entièrement redistribué.

A noter une augmentation substantielle de la subvention du Conseil Régional et de l'ANS.

2. LE COMPTE DE RÉSULTAT :



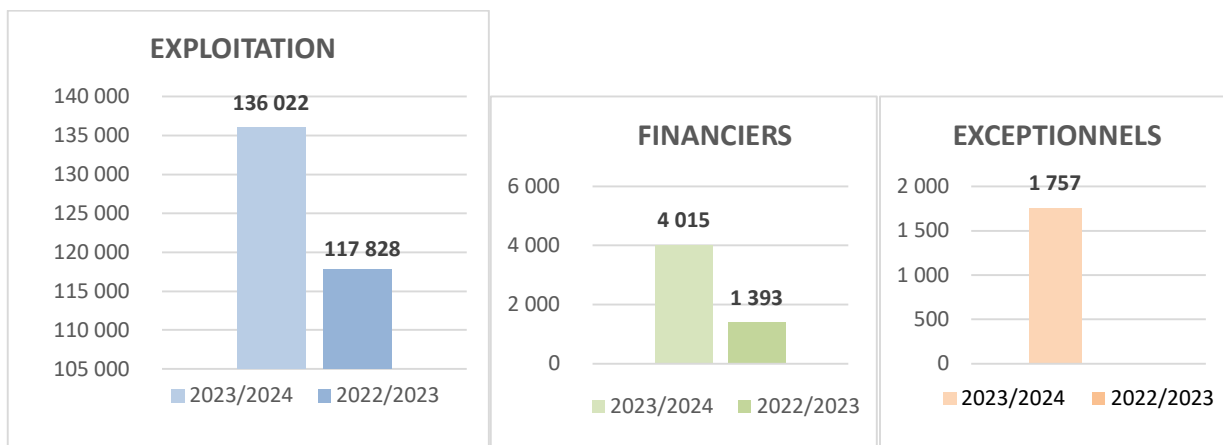
	2023/2024	2022/2023	Écart N/N-1	
			€	%
PRODUITS	141 794	119 221	22 572	18,93
CHARGES	182 581	201 834	-19 254	-9.54
RÉSULTAT	-40 787	-82 613	41 826	50.63

Nous pouvons constater sur la présentation du compte de résultat ci-dessus que

- Les produits de la saison 2022-2023 s'élèvent à 141 797 euros, et représentent une augmentation de 22 572 euros par rapport à 2022/2023, soit +18.93 %,
- Les charges de 2023/2024 sont de 182 581 euros représentant une diminution de 19 254 euros par rapport à l'exercice précédent soit -9.54%

Le résultat de cette saison fait donc apparaître un déficit de 40 787 € représentant une baisse du déficit de -50% par rapport à la saison précédente.

A. LES PRODUITS



PRODUITS	2023/2024	2022/2023	Écart N / N-1	
			EUROS	%
EXPLOITATION	136 022	117 828	18 193	15,44
FINANCIERS	4 015	1 393	2 622	188,22
EXCEPTIONNELS	1 757	0	1 757	

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation correspondent aux produits réalisés lors des manifestations (entrées, inscriptions aux compétitions, grades, participation aux actions ...) à la cotisation fédérale des clubs et aux subventions perçues par la FFK, l'ANS et la Région.

Malgré la perte de l'encaissement direct des cotisations fédérales des clubs, nous constatons pour la saison écoulée, une augmentation des produits d'exploitation avec une variation sur N-1 de + 18 193 € qui s'explique par la hausse des subventions d'exploitation liée à :

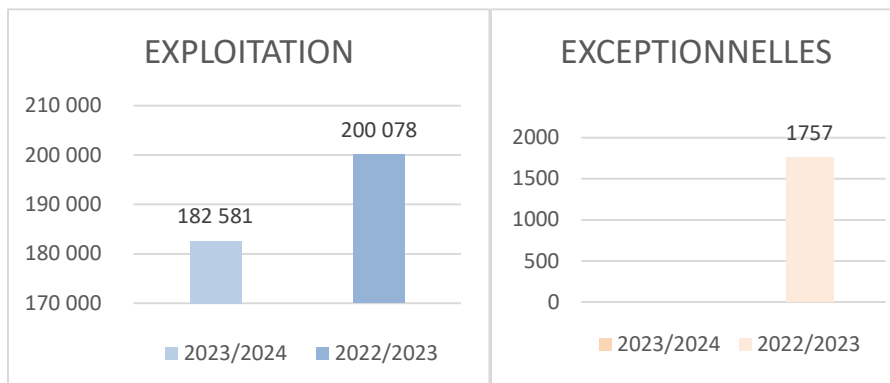
- une augmentation de 37 119€ des subventions fédérales (licences + subventions exceptionnelles)
- une augmentation de 13 000 € de la subvention de l'ANS
- une légère augmentation de 1 500€ du Conseil Régional

Produits financiers et exceptionnels :

La hausse des produits financiers est liée à la hausse du taux d'intérêts sur les livrets.

Les produits exceptionnels sont liés à la provision pour litige concernant Gaz de Bordeaux.

B. LES CHARGES



CHARGES	2023/2024	2022/2023	Écart N / N-1	
			EUROS	%
EXPLOITATION	182 581	200 078	- 17 497	- 8.75%
FINANCIÈRES	0	0	-	-
EXCEPTIONNELLES	0	1 757	- 1 757	

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation sont de 182 581 € pour la saison 2023/2024 contre 200 078 € pour N-1. Ce qui représente une baisse de 17 497 € par rapport à la saison précédente (-8.75%)

Les cotisations fédérales n'étant plus perçues par la Ligue, la charge représentée par les 50% de reversion aux CDK n'existe plus.

Les charges liées au fonctionnement global de la Ligue sont en hausse par rapport à la saison précédente puisqu'elles sont de 136 810€ pour 101 412 € en N-1. Cette différence s'explique par l'augmentation des missions fédérales d'accompagnement dans les compétitions nationales et internationales.

Charges financières et exceptionnelles :

Comme les années précédentes la Ligue n'ayant pas d'emprunts, il n'y a pas de charges financières.

Les charges exceptionnelles correspondaient quant à elles à une provision pour litige avec Gaz de Bordeaux qui a été soldée.

3 - LE BILAN :

A- L'ACTIF

ACTIF	2023/2024	2022/2023	Variation
ACTIF IMMOBILISE	124 083	133 519	-7,7%
ACTIF CIRCULANT	193 689	225 262	-14,02%
TOTAL	317 772	358 780	-11,43%

L'Actif Immobilisé s'élève à 124 083€ au 31/08/2024

Il est constitué en totalité par des Immobilisations Corporelles qui sont notre patrimoine :

Le terrain et les locaux de Talence et leurs aménagements, mobilier de bureaux, matériel informatique et audiovisuel, matériel divers.

La différence du montant net entre 2022/2023 et 2023/2024 correspond aux amortissements de l'exercice pour 12 436 €.

L'Actif Circulant s'élève à 193 689 € au 31/08/2024.

Il est principalement composé par les disponibilités (Trésorerie) qui s'élèvent à 193 289 €

B - LE PASSIF :

PASSIF	2023/2024	2022/2023	Variation
Fonds Propres	314 755	355 542	-11.47%
Fonds dédiés	0	1 757	-100%
Dettes fiscales et sociales	1 287	1 481	-13.6%
Autres dettes	1 490	0	100%
TOTAL	317 772	358 780	-11.43%

Les fonds propres sont constitués pour 117 407€ des fonds associatifs, 238 135€ de report à nouveau et de -40 787€ du résultat de l'exercice.

Les dettes fiscales et sociales sont les charges dues au titre du mois d'août mais encaissées par les différents organismes au mois de septembre.

Les autres dettes sont des remboursements de frais dus mais non versés à la clôture de l'exercice.

4 - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat fait ressortir un déficit de 40 787€, diminué de moitié par rapport à la saison précédente et principalement dû aux subventions fédérales non perçues.

Après lecture du compte rendu des vérificateurs aux comptes MM. VASSAL et COUTURIER, nous soumettrons à votre approbation la présentation des comptes annuels et son résultat de -40 787€ €. Ainsi que l'affectation du résultat comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DÉFICITAIRE en compte REPORT A NOUVEAU DÉBITEUR.

5 - BUDGET PRÉVISIONNEL

Si nous reprenons le budget prévisionnel 2023 / 2024 présenté lors de la précédente Assemblée Générale du 06/01/2024, nous ne pouvons que constater la maîtrise de la gestion de notre président.

En effet, les charges sont conformes au prévisionnel, (écart de 1 169€) et les produits non perçues correspondent aux subventions fédérales dues mais non versées, sans quoi le budget aurait bien été à l'équilibre tel que présenté sur le prévisionnel

	PRÉVISIONNEL 2023/2024	REALISE 2023/2024	ÉCART
CHARGES	183 750	182 581	-1 169
PRODUITS	183 750	141 794	-41 956
RÉSULTAT	0	-40 787	- 40 787

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024/2025 : (cf. document page suivante)

Le budget prévisionnel 2024 / 2025 s'appuie sur les éléments de l'exercice passée avec les évolutions budgétaires liées :

- la reprise intégrale du versement des subventions fédérales
- l'obtention de subventions fédérales sur projet
- les participations pour stage et compétition

Le budget global pour la saison prochaine est donc estimé à 180 500€ avec un résultat de 0€

Prévisionnel exercice 2024/2025

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
60 Achats	3 500	70 Produits des activités	12 000
Achats de matériel et fournitures activités	1 200	Recettes des guichets	6 000
Achat médailles	1 000	Inscriptions passage de grades	2 000
Cartes et diplômes grades	400	Inscription compétitions	4 000
Fournitures non stockables (eau, énergie)	600		
Fournitures administratives	300		
61 Services extérieurs	7 400	74 Subventions d'exploitation	104 000
Organisations sous-traitées		7410 - Etat	
Locations (matériel et équipements)	3 000	Ministère des Sports - ANS	20 000
Charges locatives		L'agence de services et de paiement	
Entretien et réparations	1 000	Autres ministères	
Primes d'assurances	1 300		
Frais de colloques et conférences	2 100	7440 - Collectivités territoriales	
62 Autres services extérieurs	122 300	Conseil Régional	14 000
Organisation compétition	38 000	Conseil Général	
Stages de Ligue + Entraînement Régionaux	20 000	Commune	
Participation et actions accompagnement Elite LRNA	22 000		
Formation arbitrage	5 000	7460 - Fédération	
Honoraires	4 000	Subvention fédérale	45 000
Récompenses et cadeaux	400	Subvention fédérale sur projet	25 000
Réunions CD LRNA	4 500		
Organisations passage grades	2 800	75 Autres produits de gestion courante	62 000
Missions fédérales	14 500	Dons manuels + Sponsoring	10 000
Frais ETR/DTR	5 500	Participations pour stages de formation + compétition	15 000
Frais de mission et représentation	2 500	Cotisation fédérale	37 000
Frais assemblée Générale	2 000		
Frais postaux - Télécom	750	76 Produits financiers	2 500
Service bancaires	350	Intérêts des fonds placés	2 500
63 Impôts, taxes et versements assimilés	2 300		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 300		
64 Charges de personnel	33 000		
Salaires	27 000		
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	6 000		
65 Autres charges de gestion courante			
Créances sur exercices antérieurs			
Reversement cotisations CDK et ZID			
66 Charges financières			
Intérêts des emprunts			
Autres charges financières			
TOTAL I	168 500	TOTAL I	180 500
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
Amendes et pénalités		Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles diverses		Produit des amendes et pénalités	
68 Dotation aux amortissements et provisions	12 000	78 Reprise sur amortissements et provisions	
Amortissements sur charges d'exploitation	12 000	Reprise sur amortissements et provisions	
Engagements à réaliser sur ressources affectées		Report des ressources non utilisées	
TOTAL II	12 000	TOTAL II	
Total des charges	180 500	Total des Produits	180 500
		REPRISE DES RESERVES - RESULTAT	
Total après imputation des réserves	180 500	Total après imputation des réserves	180 500